la réforme scolaire de Saint-Urbain après l'Helvétique

Autor(en): **Lussi, Albert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **52 (1923)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039347

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Réforme scolaire de Saint-Urbain après l'Helvétique

Jusqu'à la Révolution de 1798, l'Etat s'occupait exclusivement de l'administration. L'école était à la charge de l'Eglise et des initiatives privées. Le principe de l'égalité proclamée par la Révolution, contribua au perfectionnement de l'école populaire. La Constitution helvétique ne contient pas encore des idées précises sur l'organisation de l'école ; mais le gouvernement créa un ministère des arts et des sciences, institution qui fut confiée à Philippe-Albert Stapfer, homme très actif, ami du peuple. Stapfer voulait un enseignement national, unifié. Mais en pratique, ces projets de réforme étaient prématurés. Les guerres, la misère du peuple, l'épuisement des caisses de l'Etat firent échouer la plupart de ces plans. Cependant Stapfer eut une influence durable sur l'école.

Par décision du 24 juillet 1798, chaque canton dut avoir un département de l'Instruction publique, chaque district son inspecteur scolaire. On fonda des écoles normales pour les maîtres de la campagne.

Le 25 octobre 1798, fut élaboré un projet de lois scolaires. C'est un programme grandiose, mais qui ne fut pas réalisé. Il contient les principes des méthodes actuelles. Il parle de l'obligation imposée par l'Etat de fréquenter l'école, de la formation et du traitement convenable des instituteurs. Il faut tenir compte de l'individualité et du développement intellectuel de l'enfant, encourager la gymnastique et les exercices préparatoires à la formation civique et militaire.

Stapfer connaissait les progrès réalisés dans les écoles d'Allemagne et d'Autriche. Il voulut fonder une école normale à Wald d'abord, puis à Bâle ; mais il ne réussit pas. Il s'adressa à Saint-Urbain, dont les essais lui étaient bien connus. En même temps, Stapfer conçut le projet d'une école normale helvétique. Celle-ci, fondée en 1799 à Berthoud, dut être supprimée l'année suivante à cause de la crise financière.

Le P. Nivard Krauer fut nommé directeur de l'école de Saint-Urbain. Le premier cours normal eut lieu du 14 avril 1799 au 29 juin 1799. Le P. Krauèr trouva un appui dans la personne du P. Ours-Victor Brunner. Vingt-six candidats, parmi lesquels un septuagénaire, prirent part au cours. Le P. Krauer mourut le 8 septembre 1799 à l'âge de 52 ans. En 1800, il fut impossible de donner des cours. En 1801, le département de l'Instruction publique de Lucerne chargea le P. Brunner de reprendre le cours normal. Le Père se rendit d'abord à Berthoud pour se familiariser avec la méthode de Pestalozzi. Le P. Brunner rentra déçu à Saint-Urbain, disant qu'il ne pourrait employer les méthodes deBerthoud. Les idées de Pestalozzi n'étaient pas encore bien claires, bien définies. Son œuvre principale, *Comment Gertrude instruit ses enfants*, publiée en 1801, montre que Pestalozzi

en était encore aux tâtonnements. La méthode de Pestalozzi étant inductive, celle de Saint-Urbain étant déductive, on ne put les fusionner. Brunner conserva la méthode de Saint-Urbain ; celle-ci eut du moins l'avantage d'obtenir des résultats palpables.

De nouveaux cours suivirent en automne 1801 (24 élèves), en août 1802 (30 élèves), en juillet 1804 (39 participants), en août 1805. Les résultats étaient bons.

Pendant les cours de 1781 à 1785, l'enseignement pratique était l'occupation principale des participants ; de 1799 à 1805, l'enseignement théorique eut la place la plus large. Le cours de 1805 fut interrompu à cause de l'indifférence de plusieurs participants, à cause de la méfiance du peuple et des démêlés avec les communes qui, pendant des années, ne payaient pas les subsides dus pour les instituteurs ayant participé aux cours.

L'école normale lucernoise fut transportée alors à Ruswil. Elle était dirigée par le chapelain Henri Meyer, formé à Saint-Urbain. Un cours seulement put avoir lieu à Ruswil. Il y avait trop peu de place et l'école normale fut transférée à Willisau, puis à Lucerne et enfin, en 1841, à Saint-Urbain où elle resta jusqu'au commencement des troubles de 1847. L'enseignement suivait la méthode de Saint-Urbain. On conserva la méthode d'épellation, mais on la rendit plus facile. Pour l'enseignement de la lecture, on se servait de l'abécédaire mural (Wandfibel) employé par Zeller. On combina le calcul mental de Pestalozzi avec le calcul écrit de Saint-Urbain. Le 19 avril 1808, la méthode combinée fut déclarée obligatoire. Cependant les résultats ne répondirent guère aux espérances. On trouvait que la méthode de Saint-Urbain convenait mieux aux enfants de la campagne que la méthode combinée.

Quelle influence la méthode de Saint-Urbain eut-elle sur le reste de la Suisse catholique ? En 1783, on installa à Soleure une école normale qui exista jusqu'en 1797. La méthode de Saint-Urbain fut préférée à celle de Pestalozzi. Mgr de Roggenbach, prince-évêque de Bâle, rendit en 1784 l'école obligatoire. Sa réforme s'appuya sur celle de Saint-Urbain. La méthode de Saint-Urbain pénétra dans les cantons primitifs, déjà avant le gouvernement helvétique. Beaucoup de jeunes gens firent leurs études à l'école normale de Soleure et s'en assimilèrent la méthode. A la tête des écoles de la Suisse centrale se trouvait une Commission des écoles, ayant comme président Aloys de Reding, le chef des Schwytzois à Schindellegi et à Rothenthurm.Les masses populaires de la Suisse centrale s'opposèrent à la réforme de Pestalozzi, surtout après le séjour de ce dernier à Stans. Les habitants de Nidwald le regardaient comme l'envoyé du gouvernement helvétique qu'ils abhorraient. Ils croyaient que Pestalozzi voulait élever les enfants d'après les principes du gouvernement helvétique. L'extérieur négligé de Pestalozzi ne lui conquit pas la sympathie de la population. Il n'est donc question dans ce

pays que de la méthode de Saint-Urbain. La réforme n'obtint pas les résultats espérés, car les cours de formation pédagogique ne purent y être organisés et l'autodidactisme ne pouvait réussir ici.

Le couvent d'Einsiedeln organisa cependant un cours normal en 1844. En 1856 fut ouverte l'école normale de Seewen (Schwyz), transférée en 1868 à Rickenbach.

Des temps plus calmes permirent aux écoles d'Uri et de Zoug de se développer rapidement. En 1805, Uri rendit obligatoire la méthode de Saint-Urbain. Le pédagogue Brandenberg de Zoug la modifia et l'adapta aux besoins du temps. La nouvelle Constitution de 1814 plaça l'école sous la juridiction des autorités cantonales. De fait, elle resta jusqu'en 1848 à la charge des communes. Par suite, il n'y eut pas de progrès.

Trois contrées exercèrent une grande influence sur la vie scolaire de la Suisse centrale : Zoug, avec le pédagogue Brandenberg ; — Lucerne, avec le P. Girard et le directeur de l'école normale X. Rietschi ; — St-Gall où le Wurtembergeois Raymond-Jacques Wurst était à la tête de la nouvelle école normale catholique.

Les manuels scolaires de ces pédagogues pénétrèrent dans la Suisse centrale vers les années 1840 et 1850. Peu à peu, ils furent remplacés par des manuels édités par les autorités cantonales. En 1806, eut lieu à Zoug une conférence cantonale pour les instituteurs, suivie bientôt de plusieurs autres.

Toutes ces réformes supplantèrent bientôt la méthode de Saint-Urbain. Au milieu du XIXme siècle, elle a presque entièrement disparu. Mais ses mérites subsistent : elle a introduit de la méthode dans l'enseignement ; sur elle s'appuie le développement subséquent des écoles de la Suisse.

Albert Lussi.

Diverses causes de la pauvreté du vocabulaire

On doit indiquer, comme cause de la pauvreté du vocabulaire de nos enfants et de l'indigence de leur style, la négligence trop grande que l'on tolère, lors des comptes rendus d'une lecture. L'élève rendant compte d'un chapitre lu s'abandonne à la loi du moindre effort et délaye en mauvais langage — son langage habituel — ce que l'auteur écrivit avec soin. Les exemples abondent.

« Lorsqu'un arbre est seul, il est battu des vents et dépouillé de ses feuilles ; et ses branches, au lieu de s'élever, s'abaissent comme si elles cherchaient la terre.

Lorsqu'une plante est seule, ne trouvant point d'abri contre l'ardeur du soleil, elle languit et se dessèche, et meurt... » (Lamennais.)

Ecoutons l'élève :